

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ACADÉMIE DE REIMS CRÉE UNE DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Lundi 11 décembre 2023

L'académie de Reims, une académie résolument écoresponsable

Face aux défis induits par le changement climatique et l'impact des activités humaines sur l'environnement, l'académie de Reims a souhaité que son projet académique 2022-2026 comprenne un axe dédié au développement durable. Plusieurs objectifs ont été identifiés :

- Favoriser l'engagement de chacun face aux enjeux d'une nécessaire transition écologique ;
- Développer l'éducation à l'éco-responsabilité ;
- Trouver des solutions pour réduire l'impact environnemental lié à ses activités.

Pour répondre à la nécessité de coordonner la politique ambitieuse qu'elle souhaite mener dans ce domaine, l'académie de Reims crée la première délégation académique à la transition écologique. Elle sera installée début janvier 2024. L'académie innove pour permettre une mise en mouvement collective synonyme de changements positifs. Cette délégation pourra s'appuyer sur une structure dotée de moyens humains et financiers suffisants afin de garantir l'efficacité de son action sur le long terme.

Un périmètre d'action élargi

Sous l'autorité du recteur, les missions de la délégation académique à la transition écologique seront les suivantes :

- Élaborer et piloter la politique académique en matière de développement durable et d'éco-responsabilité. Plus précisément concernant :
 - L'éducation au développement durable au sein des écoles et des EPLE
 - Le développement de services publics éco-responsables pour réduire l'empreinte carbone et l'impact environnemental liés à ses activités
- Accompagner, soutenir et valoriser les écoles et les EPLE dans la mise en œuvre de leurs projets (labellisation E3D, projets « Notre école, faisons-la ensemble »), y compris dans le cadre d'échanges avec l'étranger
- Mettre en place des actions de sensibilisation et de mobilisation
- Donner de la visibilité à l'action de l'École en particulier auprès des personnels de l'académie, des publics scolaires et des partenaires
- Assurer la liaison avec les partenaires de l'École et coordonner leurs contributions pour en

Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva

Directrice de la communication – Cabinet du recteur

Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65

Mél : relation-presse@ac-reims.fr

garantir la cohérence.

- Coopérer avec les deux autres académies du Grand-Est
- Identifier et diffuser des ressources et des outils pour les personnels
- Concevoir et mettre en œuvre un parcours de formation pour l'ensemble des personnels de l'académie.

Une structure, des moyens et une gouvernance pour fédérer et agir

Cette délégation sera coordonnée par un délégué académique à la transition écologique.

Un comité de pilotage (COFIL) académique, présidé par le recteur ou son représentant, sera mis en place. Il sera composé des 4 référents départementaux pour le 2nd et le 1er degré, du correspondant académique pour les sciences et technologies (CAST), du correspondant pour l'agriculture, de la conseillère pour l'égalité filles-garçons, du référent pour le bâti scolaire, du délégué académique à la vie lycéenne et collégienne, de deux élèves issus du CAVL, des correspondants des 4 DSDEN et des 3 SG adjoints du rectorat. Des partenaires de l'académie pourront rejoindre cette instance.

Quelques exemples d'actions en cours

Pour la première fois, un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) a été fait dans l'académie en intégrant le rectorat et les 4 DSDEN. Cette étude a montré que les $\frac{3}{4}$ des émissions de gaz à effet de serre produits par les activités des personnels rattachés au rectorat et aux 4 DSDEN sont liés aux déplacements. Forte de ce constat, l'académie a décidé de développer une application de co-voiturage pour ses 24 000 personnels afin de favoriser cette pratique dans le cadre des déplacements professionnels et des déplacements domicile-travail.

La mise en place d'un camp « sciences et climat » pour les élèves pendant les vacances scolaires est en cours d'élaboration en partenariat avec l'association « les Savanturiers », la ligue de l'enseignement et l'université de Reims Champagne-Ardenne.

Une assemblée des représentants des éco-délégués de collège et de lycée se tiendra dans les locaux du campus rémois de Sciences-Po courant janvier 2024. Elle permettra la rencontre entre des adultes en responsabilité et des élèves qui présenteront les propositions de leurs camarades dans le cadre de la mise en œuvre de la transition écologique au sein des établissements.